



Malgré ses nombreux parrains, la Zone continentale de libre-échange africaine (ZLECAf) va dans le mur

Jacques Berthelot (jacques.berthelot4@wanadoo.fr), 9 décembre 2020

PLAN

Introduction

I – Echanges extérieurs et internes des continents du monde de 1995 à 2019

II – Echanges extérieurs et internes des grandes régions de l’Afrique de 1995 à 2019

2.1 – Contradictions dans les Etats des CER africains selon la CNUCED et les APE de l’UE

2.2 – Pourcentage des échanges extra-africains dans les échanges mondiaux

2.3 – Pourcentage des échanges intra-africains dans leurs échanges mondiaux et africains

2.4 – Pourcentage des échanges intra-CER africains dans leurs échanges africains

III – Echanges de produits agricoles, manufacturés et combustibles-minerais-métaux

3.1 – Classification des produits

3.2 – Répartition des exportations et importations de l’Afrique et ASS entre les produits

IV – Le déficit croissant des échanges de produits manufacturés de l’Afrique et de l’ASS

V – Les échanges de combustibles, minerais et métaux de l’Afrique et ASS de 1995 à 2015

VI – Les échanges agricoles et alimentaires de l’Afrique et de l’ASS de 1995 à 2019

Conclusion

Le Président du Niger, Mahamadou Issoufou, a déclaré le 27 novembre 2020, en ouvrant la 47^e session du conseil des ministres des Affaires étrangères de l’Organisation de la coopération islamique (OCI) : « *L’Afrique a pour ambition d’être le prochain centre manufacturier mondial* »¹. Si cette ambition est irréaliste à moyen terme, elle est confortée par les soutiens apportés à la Zone continentale de libre-échange africaine (ZLECAf) par les institutions multinationales – la Banque Mondiale² et le FMI³ étant venues rejoindre en 2020 les soutiens plus anciens de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) et de la Commission économique des Nations Unies pour l’Afrique (UNECA) – et l’Union européenne (UE) puisque cela devrait doper les exportations et les profits des multinationales, et il est attristant que le Nigéria ait finalement ratifié la ZLECAf le 11 novembre 2020⁴. La Banque mondiale souligne en particulier que « *Dans le cadre de la ZLECAf, les exportations de produits manufacturés gagneraient le plus, soit 62 % dans l’ensemble, le commerce intra-africain augmentant de 110 % et les exportations vers le reste du monde de 46 %* ». Et Albert M. Muchanga, Commissaire au Commerce et à l’industrie de l’Union africaine (UA) déclarait le 7 mai 2020 aux ministres du commerce de l’UA : « *L’Afrique a suffisamment de politiques et de stratégies d’industrialisation et de diversification économique, y compris la diversification des exportations. La tâche à accomplir est de passer au stade du développement des compétences et de l’excellence dans les opérations réelles de fabrication et de transformation des produits agricoles en Afrique. La deuxième activité clé est le pavillon des jeunes*

¹ <https://www.niametles2jours.com/l-uemoa/gestion-publique/2811-6248-l-afrique-a-pour-ambition-d-etre-le-prochain-centre-manufacturier-mondial-issoufou-mahamadou>

² World Bank, *The African Continental Free Trade Area. Economic and Distributional Effects*, 27 July 2020 <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/34139/9781464815591.pdf>

³ IMF, *The African Continental Free Trade Area: Potential Economic Impact and Challenges*:

<https://www.imf.org/en/Publications/Staff-Discussion-Notes/Issues/2020/05/13/The-African-Continental-Free-Trade-Area-Potential-Economic-Impact-and-Challenges-46235>

⁴ <https://nairametrics.com/2020/11/12/afcfta-nigeria-agrees-to-ratify-agreement/>

entrepreneurs à la foire commerciale intra-africaine 2021, qui attirera 150 jeunes entrepreneurs et les mettra en relation avec des sociétés de capital-risque. Notre objectif est de faire du pavillon un aimant pour promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes Africains, dont certains peuvent devenir des fabricants ou des agrotransformateurs, ce qui contribuera non seulement à accroître le commerce intra-africain, mais aussi à augmenter la part de l'Afrique dans le commerce mondial et à améliorer notre balance commerciale, historiquement déficitaire en raison de notre dépendance excessive à l'égard des produits manufacturés importés»⁵. Ajoutons que la conclusion le 3 décembre 2020 du futur Accord UE-ACP post-Cotonou au niveau des négociateurs ne va pas faciliter cette ambition⁶.

La fuite en avant dans la mise en oeuvre accélérée de la ZLECAf, censée débiter en janvier 2021 alors que les conditions minimales de préparation sont loin d'être réunies, affaiblit énormément la priorité à donner à l'intégration régionale au sein des CER et est absurde pour un développement autocentré à long terme de l'Afrique. L'auto-centrage est un concept aux antipodes de l'extraversion ou du souverainisme xénophobe mais promeut la souveraineté des peuples dans un sens solidaire et respectueux des droits humains et de l'environnement, sans faire de tort au reste du monde. Il est nécessaire pour atteindre les Objectifs du développement durable (ODD) et de l'Accord de Paris sur le climat. On est très loin de la priorité donnée par l'OMC à l'accès au marché des autres pays par un libre-échange ne tenant aucun compte du dumping lié aux subventions soi-disant sans effet de distorsion des échanges ou simplement par des siècles de domination coloniale et des décennies de domination néo-coloniale de l'UE. Pour les pays pauvres en particulier, comme ceux d'Afrique, et comme l'a montré Samir Amin, il est illusoire de penser qu'un « rattrapage » est possible en s'insérant dans les « chaînes de valeur globales » où l'Afrique se condamne à rester au stade le moins rémunérateur de fournisseur de matières premières non transformées, sans possibilité d'industrialisation.

L'objectif de ce document est de montrer que l'Afrique est très loin du compte, en analysant successivement les échanges totaux internes et externes des continents puis des grandes régions de l'Afrique avant d'étudier la répartition des grands types de produits échangés en interne et avec l'extérieur par les communautés économiques régionales (CER), en particulier pour les produits manufacturés selon le degré de technologie nécessaire. On le fera sur la moyenne des 25 dernières années 1995 à 2019 et en particulier en 2019. Pour minimiser les données en valeurs en dollars courants on utilisera plutôt les soldes et pourcentages ainsi que de nombreuses diapositives (diapos) de graphiques à consulter conjointement au présent texte.

I – Les échanges extérieurs et internes des continents du monde

Les tableaux 1 et 2 et les diapos 2 et 3 résument l'évolution du taux d'intégration commerciale, ou au sens large d'auto-centrage, des échanges totaux des continents par rapport à leurs échanges avec le reste du monde, en moyenne de 1995 à 2019 et en 2019. Les données en milliards de dollars US (Md\$) courants ont été converties pour l'UE28 en dollars au taux de change moyen annuel de la Banque centrale européenne. On compare aussi bien les exportations que les importations et la somme des deux.

L'Europe (jusqu'à Vladivostock) a le taux le plus élevé d'intégration commerciale continentale – 67,1% en moyenne de 1995 à 2019, dont 68% pour les exportations et 66,1% pour les

⁵ <https://au.int/en/speeches/20200507/statement-delivered-he-albert-m-muchanga-commissioner-trade-and-industry-joint>

⁶ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/QANDA_20_2303

importations –, où l'UE28, qui en a représenté 80,3% des échanges internes et 85,8% des échanges extérieurs – a eu un taux moyen de 64,6%, dont 65,6% pour les exportations et 63,5% pour les importations. Ce taux moyen a sensiblement baissé en 2019 pour l'Europe (à 67,1%) et a à peine augmenté pour l'UE28 (à 65%).

Après l'Europe, dont l'UE28, c'est l'Asie (dans son ensemble) qui est la plus intégrée – avec une moyenne de 60,1%, dont 60,5% en 2019 –, suivie par l'Amérique (dans son ensemble) où l'intégration a sensiblement baissé de 48,5% en moyenne à 45,5% en 2019, et est très supérieure pour les exportations (56,7%) que pour les importations (42,1%), une différence qui n'est pas notable pour les autres continents.

L'Afrique est très à la traîne des autres continents même si l'intégration commerciale a progressé des 13,4% en moyenne à 14,8% en 2019, avec une forte différence entre l'Afrique du Nord (AFN) au taux de 5,3% en moyenne contre 17,8% en Afrique subsaharienne (ASS), avec une légère convergence en 2019.

Tableau 1 – Echanges intra-continents et avec le monde en moyenne de 1995 à 2019

Md\$	Exportations			Importations			Exportations + importations		
	Monde	Europe	Europe/monde	Monde	Europe	Europe/monde	Monde	Europe	Europe/monde
Europe	4993,2	3510,5	70,3%	4866,9	3292	67,6%	9860,1	6802,5	69%
UE28	4223,5	2771,7	65,6%	4236,1	2691	63,5%	8459,6	5462,7	64,6%
	Monde	Amérique	Amérique/monde	Monde	Amérique	Amérique/monde	Monde	Amérique	Amérique/monde
Amérique	2150,4	1220,1	56,7%	2777,4	1170,5	42,1%	4927,8	2390,6	48,5%
	Monde	Asie	Asie/monde	Monde	Asie	Asie/monde	Monde	Asie	Asie/monde
Asie	4599,7	2686,8	58,4%	4227,5	2614,3	61,8%	8827,2	5301,1	60,1%
	Monde	Afrique	Afrique/monde	Monde	Afrique	Afrique/monde	Monde	Afrique	Afrique/monde
Afrique	340,8	45,1	13,2%	347,7	47,5	13,7%	688,5	92,6	13,4%
AFN	111,5	6,3	5,7%	130	6,6	5,1%	241,5	12,9	5,3%
ASS	229,3	38,8	16,9%	217,7	40,9	18,8%	447	79,7	17,8%

Source : CNUCED et Easycomext

Tableau 2 – Echanges intra-continents et avec le monde en 2019

Md\$	Exportations			Importations			Exportations + importations		
	Monde	Europe	Europe/monde	Monde	Europe	Europe/monde	Monde	Europe	Europe/monde
Europe	7241,4	4926,2	68%	6987,9	4619,3	66,1%	14229,3	9545,5	67,1%
UE28	6126,8	4006,6	65,4%	6070,2	3926,2	64,7%	12197	7932,8	65%
	Monde	Amérique	Amérique/monde	Monde	Amérique	Amérique/monde	Monde	Amérique	Amérique/monde
Amérique	3156,8	1704	54%	4096,8	1598,4	39%	7253,6	3302,4	45,5%
	Monde	Asie	Asie/monde	Monde	Asie	Asie/monde	Monde	Asie	Asie/monde
Asie	7727,3	4601,9	59,6%	7228,1	4446,8	61,5%	14955,4	9048,7	60,5%
	Monde	Afrique	Afrique/monde	Monde	Afrique	Afrique/monde	Monde	Afrique	Afrique/monde
Afrique	477	74	15,5%	568,6	80,6	14,2%	1045,6	154,6	14,8%
AFN	139,3	11,3	8,1%	216,8	9,5	4,4%	356,1	20,8	5,8%
ASS	337,7	62,7	18,6%	351,8	58,5	16,6%	689,5	121,2	17,6%

Source : CNUCED et Easycomext

II – Les échanges extérieurs et internes des grandes régions de l'Afrique de 1995 à 2019

Les diapos 4 et 5 présentent l'évolution du solde commercial de l'Afrique et de l'ASS. Excédentaire jusqu'en 2012 (sauf en 2009 à -17 Md\$), l'Afrique est déficitaire depuis 2013 : de 92 Md\$, avec un plus bas en 2016 (143 Md\$). Mais l'ASS est restée excédentaire jusqu'en 2014 (sauf en 2009 à -1,9 Md\$) et n'a représenté en 2019 que 15% du déficit de l'Afrique alors qu'elle a réalisé 61,8% des importations et 70,8% des exportations du continent.

L'Afrique a enregistré un déficit extérieur moyen de 6,950 milliards de dollars (Md\$) courants de 1995 à 2019, multiplié par 7,2 entre ces deux dates mais sûrement plus élevé en termes réels voire négatif compte tenu de l'inflation et a fortiori par habitant puisque la population a augmenté en moyenne de 2,43% par an en Afrique, dont de 1,75% en Afrique du Nord (AFN) et 2,60% en

Afrique subsaharienne (ASS). Le déficit extérieur résulte de la différence entre le déficit de l'AFN de 18,525 Md\$, qui a été multiplié par 6,9, et l'excédent de 11,576 Md\$ de l'ASS, multiplié par 11,9. Cet excédent moyen de l'ASS s'explique par ceux de l'Afrique centrale (AC) de 27,945 Md\$ et de l'Afrique de l'Ouest (AO) de 14,413 Md\$ face aux déficits de l'Afrique de l'Est (AE) de 24,613 Md\$ et de l'Afrique australe (AU) de 6,168 Md\$.

Avant d'analyser les échanges intra-africains, soulignons les importantes différences dans la liste des Etats des Communautés économiques régionales (CER) de l'Afrique, avec des contradictions déjà au sein de la CNUCED et avec les APE (Accords de Partenariat Economique) de l'UE.

2.1 – Liste contradictoire des groupes d'Etat africains selon la CNUCED et les APE de l'UE

Dans le rapport de la CNUCED de 2020 sur la ZLECAf⁷ sa classification de 5 groupes de pays africains – UMA (Union du Maghreb Arabe), COMESA (Marché Commun de l'Afrique de l'Est et du Sud), CEEAC (Communauté économique des Etats d'Afrique centrale), CEDEAO (Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest) et SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe) – ne correspond pas aux 5 groupes de sa base de données sur les échanges africains : Afrique du Nord, Afrique de l'Est, Afrique centrale, Afrique australe et Afrique de l'Ouest. Certes les différences sont mineures pour l'Afrique de l'Ouest où la base de données ne porte que sur la CEDEAO (omettant la Mauritanie) et pour l'Afrique du Nord – où l'UMA ne comprend que 5 pays (Algérie, Egypte, Lybie, Maroc, Tunisie) dans le rapport ZLECAf 2020 contre 7 pour l'Afrique du Nord dans la base de données CNUCED, avec le Soudan et le Sahara occidental en plus –, voire pour l'Afrique centrale – où la CEMAC pour la base de données comprend 9 pays (Angola, Cameroun, Centrafrique, Tchad, les deux Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Sao Tomé et Príncipe) contre 10 (avec Burundi en plus) dans la CEEAC.

Les différences essentielles portent sur la composition des Etats de l'Afrique orientale qui comprend 18 pays pour la base de données CNUCED – Burundi, Comores, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Rwanda, Seychelles, Somalie, Sud Soudan, Tanzanie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe – contre les 21 pays du COMESA du rapport sur la ZLECAf (les 3 en plus étant le Mozambique, la Tanzanie et le Sud Soudan), et sur la SADC (qui compte 16 pays) dans le rapport CNUCED 2020, alors que l'Afrique australe de la base de données ne couvre que les 5 membres de la SACU (Afrique du Sud, Eswatini, Botswana, Lesotho, Namibie).

A ces différences internes aux données de la CNUCED, il faut ajouter la composition des APE avec l'UE qui ajoute la Mauritanie aux 15 Etats CEDEAO pour l'APE Afrique de l'Ouest – bien que cet APE ne soit pas effectif puisque le Nigéria refuse de le signer, mais où la Côte d'Ivoire et le Ghana mettent en œuvre depuis fin 2016 des APE intérimaires (APEi) –, de l'APE d'Afrique australe – qui comprend les 5 Etats de la SACU plus le Mozambique, l'Angola devant adhérer très prochainement –, l'APE d'Afrique de l'Est à 5 Etats – Kenya et Rwanda l'ont ratifié mais pas le Burundi, l'Ouganda et la Tanzanie –, l'APE d'Afrique centrale – que seul le Cameroun met en œuvre depuis 2014 alors que Tchad, Centrafrique, Congo Brazzaville, Congo Kinshasa, Gabon, Guinée équatoriale, São Tomé et Príncipe ont refusé de le signer –, l'APE ESA – avec 6 des 11 Etats d'Afrique orientale et australe (Maurice, Seychelles, Madagascar, Comores, Zambie et Zimbabwe) appliqué provisoirement depuis mai 2012.

⁷ UNCTAD, *Designing trade liberalization in Africa*, https://unctad.org/system/files/official-document/ditctncd2019d4_en.pdf

En raison de ces différences de composition des pays membres des groupements régionaux africains – d’autant que plusieurs pays sont membres de plusieurs groupements –, on ne peut comparer le rapport 2020 avec l’analyse présente basée sur les 4 groupes de pays de l’ASS de la base de données commerciales de la CNUCED où l’on arrive à des résultats très différents sur la part du commerce intra-groupement régional (CER) dans le commerce intra-africain. Par exemple, selon le rapport 2020 de la CNUCED sur l’AfCFTA, « *Même dans la SADC, qui a enregistré la plus forte proportion de commerce intra-africain, la part du commerce intra-africain n’était que de 23%. La majeure partie du commerce intra-africain a lieu au sein de la SADC pour les pays de la SADC alors que pour les pays de la CEDEAO et du COMESA, un peu plus de la moitié de leur commerce intra-africain est réalisé au sein des CER (Communautés économiques régionales)* ». D’une part, la CNUCED se contredit en disant que « *la part du commerce intra-africain n’était que de 23%* » et que « *l’essentiel du commerce intra-africain se fait au sein de la SADC* » et, d’autre part, selon le découpage de la base de données CNUCED, la part du commerce intra-africain est la plus élevée pour la CEDEAO (Afrique de l’Ouest) suivie de l’Afrique de l’Est, avant la SADC (lorsqu’elle est assimilée à l’Afrique australe comme dans la base de données commerciales).

Dans la suite de ce document, on se référera seulement aux échanges entre les groupements régionaux (GR) de la base de données commerciales de la CNUCED, en dollars US courants.

2.2 – Pourcentage des échanges extra-africains dans les échanges mondiaux

Les diapos 6 à 9 présentent l’évolution, en millions de dollars (M\$), des exportations et importations totales des différentes régions d’Afrique en moyenne de 1995 à 2019 et en précisant les années 1995 puis 2015 à 2019. Puis les diapos 10 et 11 montrent que les échanges extra-africains ont représenté une part minime des échanges mondiaux, ayant été en moyenne, de 1995 à 2019, de 2,78% des exportations mondiales – en hausse de 2,17% en 1995 à 2,52% en 2019 – et de 2,80% des importations mondiales, en hausse de 2,39% à 2,97%.

Pour les exportations, le pourcentage moyen de 2,78% a été de 0,91% pour l’Afrique du Nord (AFN) – en hausse de 0,69% en 1995 à 0,74% en 2019 – et de 1,87% pour l’ASS, en hausse de 1,49% en 1995 à 1,78% en 2019. Au sein de l’ASS le pourcentage a été en 2019 de 0,63% pour l’Afrique de l’Ouest (AO), 0,54% pour l’Afrique australe (AA), 0,37% pour l’Afrique centrale (AC) et 0,25% pour l’Afrique de l’Est (AE).

Pour les importations, le pourcentage moyen de 2,80% a été de 1,05% pour l’AFN – en hausse de 0,90% en 1995 à 1,13% en 2019 – et de 1,75% pour l’ASS, en hausse de 1,49% en 1995 à 1,84% en 2019. Au sein de l’ASS le pourcentage a été en 2019 de 0,61% pour l’Afrique de l’Ouest (AO), 0,56% pour l’Afrique australe (AA), 0,47% pour l’Afrique orientale et 0,20% pour l’Afrique centrale (AC).

2.3 – Pourcentage des échanges intra-africains dans leurs échanges mondiaux

Comme on l’a vu plus haut, les échanges intra-africains ont représenté en moyenne, de 1995 à 2019, 12,6% de leurs exportations mondiales – pourcentage passé de 11,7% en 1995 à 15,5% en 2019 – et 13,3% de leurs importations mondiales, pourcentage passé de 10,7% en 1995 à 14,2% en 2019. Cela traduit donc un progrès dans l’auto-centrage même si on reste loin du compte pour plus d’auto-centrage.

Les échanges intra-Afrique du Nord – AFN, comprenant 7 Etats : Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte, Lybie, Soudan, Sahara occidental – ont été en moyenne, de 1995 à 2019, de 4,6% de

leurs exportations mondiales – pourcentage passé de 4,6% en 1995 à 5,2% en 2019 – et de 3,6% de leurs importations mondiales, pourcentage passé de 3,7% en 1995 à 4,4% en 2019. Cela atteste d'un très faible degré d'intégration régionale qui a peu progressé en 25 ans.

Les échanges intra-Afrique subsaharienne (ASS) ont représenté en moyenne, de 1995 à 2019, 17,7% de leurs exportations mondiales – pourcentage passé de 17,7% en 1995 à 17,8% en 2019 – et 17,7% aussi de leurs importations mondiales, pourcentage passé de 14% en 1995 à 16,6% en 2019, attestant d'une certaine amélioration de l'intégration régionale, une tendance à renforcer mais qui est fortement remise en cause à la fois par les APE et par la ZLECAf.

Les échanges intra-Afrique de l'Ouest – AO : 15 Etats de la CEDEAO + Mauritanie – ont représenté en moyenne, de 1995 à 2019, 8,4% de leurs exportations mondiales – pourcentage passé de 9,3% en 1995 à 7,2% en 2019 – et 10,7% de leurs importations mondiales, pourcentage passé de 8,6% en 1995 à 7,9% en 2019. C'est une tendance régressive, contrairement à ce qui est observé dans l'Afrique entière, l'ASS et l'AFN.

2.4 – Pourcentage des échanges intra-CER africains dans leurs échanges africains

Pour expliquer les diapos 12 à 14 les exportations intra-AO ont représenté en moyenne 57,6% des exportations vers l'Afrique, bien qu'en forte baisse de 79,7% en 1995 à 52,8% en 2019, tandis que les importations intra-AO ont été en moyenne de 72,9 % des importations venant de l'Afrique, en baisse aussi de 81,8% en 1995 à 69,3% en 2019. Malgré cette forte baisse de l'intégration régionale, l'AO conserve la part des échanges intra-AO dans les échanges intra-africains la plus élevée, devant l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe (contrairement à l'assertion de la CNUCED, il est vrai avec une composition différente des pays membres des Groupements régionaux). Mais cette performance relative est fortement menacée à la fois par les APE intérimaires (APEi) de Côte d'Ivoire et du Ghana⁸ et par la ZLECAf, surtout après sa ratification par le Nigéria.

Les échanges intra-Afrique de l'Est (AE) ont représenté en moyenne, de 1995 à 2019, 13,4% de leurs exportations mondiales – pourcentage passé de 11,7% en 1995 à 13,6% en 2019 – et 7,6% de leurs importations mondiales, pourcentage passé de 7,7% en 1995 à 6,6% en 2019. C'est donc une tendance plutôt positive. Et les exportations intra-AE ont représenté en moyenne 47,7% des exportations vers l'Afrique, bien qu'en nette baisse de 76,4% en 1995 à 46,5% en 2019, tandis que les importations intra-AE ont été en moyenne de 30,1% des importations venant de l'Afrique, en légère baisse aussi de 35,4% en 1995 à 31,9% en 2019. Rappelons que, pour la base de données CNUCED, l'Afrique de l'Est ici est bien plus large que la seule Communauté économique d'Afrique de l'Est à 5 Etats (CAE : Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda, Tanzanie) puisqu'elle en comprend 13 autres : Comores, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Seychelles, Somalie, Soudan du Sud, Zambie et Zimbabwe.

Les échanges intra-Afrique Centrale – AC, comprenant Angola, Cameroun, Centrafrique, Tchad, les deux Congo, Guinée équatoriale, Gabon, Sao Tomé et Príncipe – ont été en moyenne, de 1995 à 2019, de 34,1% de leurs exportations mondiales (mais qui n'ont représenté elles-mêmes, on l'a vu, que 0,2% des exportations mondiales) – pourcentage resté de 1,4% en 1995 comme en 2019 – et de 3,7% de leurs importations mondiales, pourcentage passé de 2,6% en 1995 à 2,3% en 2019. Et les exportations intra-AC ont été de 30% en moyenne de leurs exportations

⁸ *Les manipulations de la Commission européenne sur les Accords de Partenariat Economique intérimaires de Côte d'Ivoire et du Ghana*, SOL, 29 mars 2020 (<https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2020/01/Les-manipulations-de-la-Commission-europ%C3%A9enne-sur-les-APE-int%C3%A9rimaires-de-CI-et-du-Ghana-29-mars-2020.pdf>)

vers l'Afrique, bien qu'en baisse de 34,9% en 1995 à 21,2% en 2019 tandis que les importations intra-AC ont été en moyenne de 21% des importations venant de l'Afrique, en baisse aussi de 18,7% en 1995 à 12,4% en 2019.

Les échanges totaux intra-Afrique australe (AU, comprenant les 5 Etats de la SADC : Botswana, Eswatini, Lesotho, Namibie et Afrique du Sud) ont été en moyenne, de 1995 à 2019, de 10,2% de leurs exportations mondiales – pourcentage en hausse de 7,5% en 1995 à 13,5% en 2019 – et de 13,2% de leurs importations mondiales, en forte hausse de 10,8% en 1995 à 14,6% en 2019. Et les exportations intra-AU ont été de 41,2% moyenne de leurs exportations vers l'Afrique, en forte hausse de 36,8% en 1995 à 48,5% en 2019 tandis que les importations intra-AU ont été en moyenne de 68% des importations venant de l'Afrique, bien qu'en baisse de 80,4% en 1995 à 65,2% en 2019, deux indicateurs qui se compensent et traduisent une stagnation de l'intégration régionale.

III – Echanges de produits agricoles, manufacturés et combustibles-minerais-métaux

3.1 – Classification des produits

La classification des produits est celle de la CTIC (Classification type du commerce internationale révision 3) utilisée par la CNUCED. On peut regrouper les produits essentiellement en trois grandes catégories :

- produits agricoles, qui regroupent les *produits alimentaires* des codes 0, 11 (boissons), 22 (oléagineux) et 4 (corps gras d'origine végétale et animale) – incidemment on n'adopte pas la classification de la CNUCED et de la Banque mondiale qui retiennent la totalité du code 1 qui inclut le tabac (code 12) à côté des boissons (11) – et les *matières premières d'origine agricole* : du code 2 à l'exclusion du code 22 (oléagineux, inclus dans les produits alimentaires) et des codes 27 (engrais bruts) et 28 (minerais et métaux). Le reste du code 2 inclut donc les cuirs et peaux bruts, le caoutchouc brut (y compris synthétique !), le liège et le bois bruts, la pâte à papier, les fibres textiles (y compris synthétiques !), la friperie (!) et les autres matières brutes d'origine végétale et animale.

- combustibles (code 3) et minerais et métaux bruts (codes 27, 28, 68)

- articles manufacturés, selon une définition très large des codes 5 à 8 : code 5 (produits chimiques) ; code 7 (machines diverses et matériels de transport) ; code 6 qui est très large et comprend aussi des produits transformés à partir de produits naturels végétaux – des cuirs et peaux, du caoutchouc, du bois, des fibres textiles –, les produits transformés à partir des minerais et matériaux bruts ; code 8 des articles manufacturés divers y compris constructions préfabriquées, meubles, vêtements, chaussures, instruments professionnels... Le concept de production manufacturière s'identifie ici plutôt à celui de production industrielle qui englobe notamment la construction.

3.2 – Répartition des exportations et importations de l'Afrique et ASS entre les produits

Les diapos 15 à 18 présentent la répartition des exportations et importations de l'Afrique et ASS entre produits agricoles, produits manufacturés et combustibles-minerais-métaux (CMM).

Pour l'Afrique on constate une baisse de 24% des exportations agricoles (de 20,5% à 15,6%) et de 10,50% des exportations manufacturées (de 25,8% à 23,12%) entre 1995 et 2019, compensée par une hausse de 14,2% des exportations de CMM (de 53,7% à 61,3%). Mais la moyenne 1995-2019 ne reflète pas ces évolutions car la forte volatilité des prix des carburants et minerais-métaux fait que leur part a été en moyenne nettement plus élevée, à 67% contre 20,2% pour les produits manufacturés et 12,9% pour les produits agricoles. Pour l'ASS la répartition moyenne

des exportations entre les 3 catégories de produits est très proche de celle de l'Afrique : celles de CMM représentent aussi les 2/3 du total (66,8%) mais l'ASS exporte moins de produits manufacturés et plus de produits agricoles que l'Afrique dans son ensemble.

Curieusement la part des importations de produits manufacturés a été identique en moyenne en ASS comme en Afrique (à 66,5%) mais cette part a beaucoup plus diminué en ASS (de 11,6%) qu'en Afrique (de 7,3%) car, si les importations de CMM ont fortement augmenté dans les deux cas (de 61,4% en Afrique et de 47,4% en ASS), elles ont augmenté des 13,3% pour les produits agricoles en ASS alors qu'elles ont baissé de 10,3% en Afrique.

IV – Le déficit croissant des échanges de produits manufacturés de l'Afrique et de l'ASS

Les diapos 16 à 24 illustrent le déficit croissant des échanges de produits manufacturés de l'Afrique, dont de l'ASS, et leur répartition selon le niveau de technologie.

Les diapos 16 et 17 montrent que le pourcentage des exportations comme des importations de produits manufacturés dans les exportations et importations totales de l'Afrique et de l'ASS est resté relativement constant de 1995 à 2019. Le pourcentage des importations de produits manufacturés dans les importations totales a été en moyenne 3 fois supérieur à celui des exportations pour l'Afrique et 3,4 fois supérieur pour l'ASS, où le pourcentage des exportations a plus baissé que celui des importations, réduisant un peu plus la compétitivité depuis 1995.

Les diapos 18 et 19 montrent que le solde déficitaire des échanges de produits manufacturés a été relativement stable de 1995 à 2002 en Afrique comme en ASS avant de dégrader fortement jusqu'en 2014, étant multiplié par 4,3 en Afrique comme en ASS, avant de se réduire de 2015 à 2017 et se dégrader à nouveau en 2018 et 2019. Au total le déficit a été multiplié par 4,6 de 1995 à 2019 en Afrique comme en ASS, loin d'être « *le prochain centre manufacturier mondial* » !

La diapo 20 montre que le déficit par habitant des échanges de produits manufacturés a été multiplié par 2,5 de 1995 (75 \$) à 2019 (191 \$) en Afrique, et par 2,4 en ASS, de 63 \$ à 150 \$.

Les diapos 21 à 24 différencient les déficits des échanges de produits manufacturés de l'Afrique et de l'ASS selon le degré de technologie incorporée. Pour l'Afrique les déficits en produits à technologie moyenne et supérieure sont 2,8 fois plus élevés en 2019 que ceux des produits à faible intensité de main-d'œuvre et à technologie faible, et les déficits en produits manufacturés à technologie moyenne ont été supérieurs à ceux à technologie élevée mais l'écart se réduit depuis 2013. Pour l'ASS les déficits en produits à technologie moyenne et supérieure sont 2,7 fois plus élevés en 2019 que ceux des produits à faible intensité de main-d'œuvre et à technologie faible et ceux à technologie moyenne ont plus augmenté que ceux à technologie supérieure depuis 2014. Naturellement ces constats sont intuitifs puisque tous les pays ont commencé par s'industrialiser dans les produits à forte intensité de main d'œuvre – en particulier dans la filière textile-habillement – et faible intensité technologique avant de gravir peu à peu les filières à forte intensité technologique. Précisément, compte tenu de ces constats, l'ASS fait fausse route, d'une façon générale et notamment sur la filière textile-habillement.

Rien n'a fondamentalement changé depuis que Samir Amin écrivait en 1983, dans *L'avenir industriel de l'Afrique* : « *Jusqu'ici l'industrialisation du tiers monde n'a pas été envisagée pour servir au progrès de l'agriculture. À l'inverse des pays du centre, où la « révolution agricole » a précédé la « révolution industrielle », les pays de la périphérie ont importé la seconde sans avoir amorcé la première étape... Jusqu'ici l'industrie dans le tiers monde est parasitaire, au sens qu'elle nourrit son accumulation en ponctionnant le monde rural en termes réels (elle*

obtient sa main-d'œuvre à partir de l'exode rural) et financiers (ponction fiscale, termes de l'échange internes défavorables aux paysans, etc.), sans contrepartie soutenant le décollage de l'agriculture. »

Ce constat est repris en 2018 par Kako Nubukpo : « *En rapport avec la forte prégnance de l'agriculture dans les pays d'Afrique subsaharienne, on peut, sans trop de risque de se tromper, affirmer que pour se placer sur une trajectoire de croissance durable, inclusive et résiliente, l'Afrique doit enclencher un processus de transformation structurelle reposant sur son potentiel agricole non exploité* »⁹.

Selon Gaëlle Balineau et Ysaline Padiou : « *La transformation alimentaire représente 60 % de l'emploi manufacturier total au Niger et au Nigeria, entre 30 % et 40 % au Ghana, au Burkina Faso et au Mali... La capacité de réduction de la pauvreté du secteur manufacturier est surtout due à l'agro-industrie au Malawi, en Tanzanie et en Zambie. La demande croissante pour des produits alimentaires de haute qualité pourrait être le moteur du développement d'une agriculture à haute valeur ajoutée et intensive en main d'œuvre* »¹⁰.

On doit ajouter l'industrie textile pour approvisionner le marché intérieur, sachant qu'elle a été à la base de l'industrialisation de la plupart des pays du Sud, à commencer par l'Inde, ce qui serait un bon moyen de valoriser le coton africain pour le soustraire aux caprices de la fluctuation des cours mondiaux et au dumping des États-Unis et de l'UE¹¹. À condition de protéger efficacement cette production des importations à prix cassé de friperie exportée principalement par l'UE – 675 M\$ en 2018 pour 581 000 tonnes –, 8 fois plus que celle exportée par les États-Unis (86 M\$), qui ont pourtant menacé les pays de la Communauté des États de l'Afrique de l'Est (CAE) de les retirer de la liste des pays bénéficiant de l'AGOA¹² s'ils suspendent leurs importations de friperie, ce qui a fait plier le Kenya, et le Rwanda a été exclu de l'AGOA. Mais le Kenya est dans une position contradictoire du fait de sa négociation d'un Accord de libre-échange (ALE) avec les États-Unis puisqu'il espère que la conclusion de cet ALE lui garantirait la pérennité de la disposition de l'AGOA lui ayant permis d'exporter à droits de douane nuls des vêtements fabriqués à partir de fils ou tissus importés de pays tiers, alors que l'administration Trump entend la supprimer et on ne sait ce que fera l'Administration Biden. Par ailleurs si les importations de friperie de l'ASS venant de Chine ont été intermédiaires (287 M\$) entre celles venant de l'UE et des États-Unis, les importations de vêtements neufs venant de Chine ont représenté 57 % de ses importations totales (3 M\$ sur 5,3 Md\$) alors que celles venant de l'UE ont été 12 fois inférieures et celles des États-Unis 149 fois inférieures. La capacité politique de l'ASS à protéger sa filière textile des pressions de la Chine sera mise à rude épreuve, mais il n'est pas impossible qu'elle montre plus de compréhension de ses intérêts géopolitiques à long terme que l'UE et les États-Unis, totalement soumis à la volonté aveugle du capital privé.

⁹ Kako Nubukpo, De l'industrialisation à l'émergence. Vieilles antennes et horizons lointains. Entretien avec Kako Nubukpo, *Afrique contemporaine*, n° 266, 2018/2, p. 165-172.

¹⁰ Gaëlle Balineau et Ysaline Padiou, L'industrialisation en Afrique et l'exemple éthiopien, Agence française de développement, *L'économie africaine* 2020, La Découverte, p. 41-57.

¹¹ <https://www.agencecofin.com/coton/1610-81422-politiques-agricoles-l-afrique-doit-sortir-de-ce-mirage-de-vouloir-se-developper-par-l-exportation>; SOL : *La Journée mondiale du coton de l'OMC peut-elle répondre aux difficultés des agriculteurs d'Afrique subsaharienne ?* 17 octobre 2019 (<https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2019/01/La-Journ%C3%A9e-mondiale-du-coton-de-l-OMC-peut-elle-r%C3%A9pondre-aux-difficult%C3%A9s-des-agriculteurs-d-ASS-17-10-2019-1.pdf>)

¹² L'African Growth Opportunity Act est un accord préférentiel des EU pour la majorité des pays d'ASS (en sont exclus les pays considérés comme ne respectant pas les droits de l'homme), signé en mai 2000 et renouvelé pour 10 ans en 2015 avec le consensus unanime de l'OMC, y compris de l'UE, et dont les exportations aux EU sont exemptés de droits de douane.

Il y a un consensus parmi les experts que, quelle que soit la voie empruntée – substitution à l'importation, insertion dans les chaînes de valeur globales (CVG) ou les deux – un préalable à l'industrialisation de l'Afrique est de faire sauter les énormes verrous autres que les droits de douane (qu'il ne faut pas réduire !) qui y font obstacle : déficiences des infrastructures (transport, énergie, eau, télécommunications), niveau de formation de la main d'œuvre, accès au financement, surévaluation du taux de change (surtout dans la zone franc), faible productivité de la main d'œuvre, supérieure au faible prix de la force de travail, pertes de compétitivité liées à la robotisation dans les pays du Centre, dégradation de l'environnement plus accentuée en Afrique, explosion à venir du nombre d'actifs en quête d'emplois, corruption des élites politiques, qui ne font rien non plus pour lutter contre les prélèvements illicites des diverses « forces de l'ordre ».

Pour conclure sur l'industrialisation de l'Afrique, on est tenté de préconiser pour l'ASS une stratégie modeste d'industrialisation renonçant à être compétitive dans les chaînes de valeur mondiales comme le suggèrent Fatou Gueye et Alimadou Aly Mbaye : « *La création d'emplois décents en Afrique passera plutôt par les millions de nano-entreprises (familiales, individuelles) qui emploient la quasi-totalité de la population africaine... Plus que 80% des emplois en Afrique francophones sont des situations d'auto-emploi... Laisser à elles-mêmes, elles pourraient difficilement se fortifier et croître... Elles font en effet face à une multitude de contraintes, qui les maintiendraient dans les situations de précarité et d'informalité qui les caractérisent... Une troisième voie pourrait être celle consistant à créer des écosystèmes dans lesquels ces nano-entreprises pourraient se regrouper sous forme d'entreprises sociales et solidaires, et cela dans une logique de chaîne de valeur... afin de leur faciliter un accès progressif à un statut formel, en favorisant ainsi une croissance inclusive* »¹³.

V – Les échanges de combustibles, minerais et métaux de l'Afrique et ASS de 1995 à 2015

Les échanges de CMM sont résumés dans les diapos 28 pour l'Afrique et 29 pour l'ASS.

Le pourcentage des exportations de CMM de l'Afrique dans ses échanges totaux a été 4,2 fois supérieur en moyenne au pourcentage des importations mais a baissé à 3,6 fois depuis 2015. Et la baisse du pourcentage des exportations depuis 2012 ne s'est pas traduite par une baisse significative des importations.

Quant au pourcentage des exportations de CMM de l'ASS dans ses échanges totaux il a été 3,7 fois supérieur en moyenne au pourcentage des importations mais a baissé à 3,5 fois depuis 2015.

VI – Les échanges agricoles et alimentaires de l'Afrique et de l'ASS de 1995 à 2019

Ces échanges sont illustrés par les diapos 31 à 40. Sans répéter ici les analyses multiples effectuées par SOL sur ce thème on se limite à comparer l'évolution de ces échanges à ceux des produits manufacturés et de CMM.

Les échanges agricoles regroupent ici ceux de produits alimentaires et de matières premières agricoles non alimentaires.

Le pourcentage des exportations agricoles a nettement baissé depuis 1995 même s'il a remonté depuis 2012 alors que le pourcentage des importations agricoles a stagné, sans compensation par

¹³ Fatou Gueye et Alimadou Aly Mbaye, *Obstacles à la création d'emplois décents et politiques de l'emploi en Afrique*, Afrique contemporaine, n° 266, 2018/2, p. 156-159.

plus d'exportations de produits manufacturés mais seulement par plus d'exportations de combustibles, minerais et métaux (diapo 20), traduisant une stagnation de la spécialisation dans l'exportation de produits primaires non transformés, une économie « extractiviste ».

Les diapos 32 à 35 présentent l'évolution annuelle des échanges agricoles – incluant produits alimentaires et matières premières agricoles – et les diapos 36 à 39 détaillent l'évolution des échanges de produits alimentaires, avec ou sans café-cacao-thé-épices (CCTE).

Relativement équilibrés de 1995 à 2003, les échanges agricoles de l'Afrique ont vu se creuser leur déficit jusqu'en 2013 (35,8 Md\$) et se réduire à 18,9 Md\$ en 2019. Le pourcentage des exportations agricoles sur ses exportations totales a bien baissé depuis 1995 mais a remonté depuis 2012 alors que le pourcentage des importations agricoles a stagné.

Par contre les échanges agricoles de l'ASS n'ont été déficitaires qu'en 2008 et de 2012 à 2014, avec un excédent passé de 7,8 Md€ en 2017 à 4,4 Md€ en 2019.

Les échanges alimentaires de l'Afrique ont été constamment déficitaires depuis 1995 (et bien avant) avec un maximum de 41 Md\$ en 2014, réduit à 23,6 Md\$ en 2019.

En 2019 les importations alimentaires de l'Afrique ont représenté 87,7% des importations agricoles et les exportations alimentaires 78,2% des exportations agricoles.

Toutefois, sans les échanges de café-cacao-thé-épices (CCTE), qui ne sont pas des produits alimentaires de base et qui ont peu affecté les importations, le déficit alimentaire de l'Afrique aurait été de 112 Md\$ en 2019, 4,7 fois plus que le déficit agricole.

L'ASS est devenu déficitaire en produits alimentaires depuis 2005, avec un déficit maximum de 14 Md\$ en 2012, revenu à 4,8 Md\$ en 2019. Mais, sans CCTE, le déficit aurait été de 76,5 Md\$ en 2012 et encore de 64,5 Md\$ en 2019.

Sans CCTE l'Afrique de l'Ouest aurait été déficitaire depuis 1995 (1,2 Md\$) et en moyenne de 5,9 Md\$ de 1995 à 2019, dont 9,2 Md\$ en 2019. Les dégâts environnementaux du cacao et l'esclavage des enfants sahéliens des plantations commandent d'en réduire la production.

Conclusion

La forte dégradation des échanges de produits manufacturés et du déficit alimentaire depuis 25 ans appelle l'Union africaine à plus de modestie dans ses ambitions de devenir « *le prochain centre manufacturier mondial* », loin de l'illusion libre-échangiste de la ZLECAf, a fortiori après son acceptation de fonder ses futures relations dans l'Accord post-Cotonou avec l'UE sur la pérennisation des APE¹⁴ et leur élargissement à la libéralisation des services, investissements, propriété intellectuelle et marchés publics. Et ce n'est pas une élite de « jeunes entrepreneurs » pour créer des marchés de niche à l'exportation qui se substitueront aux dizaines de millions d'emplois supplémentaires à créer chaque année pour reconquérir la souveraineté alimentaire et la protection des activités artisanales naissantes, ce qui imposera une déconnexion minimale du marché mondial et la promotion de systèmes de production agroécologiques et de coopératives artisanales plus riches en matière grise qu'en capital.

¹⁴ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/QANDA_20_2303; <https://www.bilaterals.org/?new-eu-negotiating-mandate-for&lang=en>